



ASSOCIATION SPORTIVE DE LOUVECIENNES

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 21 novembre 2018 à 19h30

Exercice du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

1 Personnes et sections présentes

Monsieur le Maire-Adjoint: Boleslas Palewski (délégué à la jeunesse et aux sports), Victor da ponte (conseiller municipal)

Monsieur François Méchin : Expert-comptable

Les sections présentes

- 1.Badminton..... . Christelle Lanctin
- 2.Boxe..... Stéphane Medji, Adeline Fedrizzi
- 3.Cyclo Claude Noirot
- 4.Escime Françoise Leclerc
- 5.Escalade..... Marc Degiovani
- 6.Fitness..... ..Claire Daniel-Jean-François Chalot
- 8.GRS..... ..Christine Roumilhac
- 9.Gym Plurielle... Georges Sueur
- 10.Handball Nicolas Levern
- 11.Judo : Antoine Bienne
- 12.Karaté.....Jérôme Faivre
- 14.Randonnée.... Bernard Tournier
- 15.Tai.Chi.Chuan..Corine Gondek
- 16.Tennis.....Yvain Blachère
- 17.Tennis de table. Jean-Claude Levern
- 18.Yoga.....Maurice Martin
- 19.Krav Maga... Patrick Rousseau

Soit :

17 sections représentées

et 2 absentes: Football (A Mendi excusé) et Pétanque

2 Mot du Président

Le Président Jean-Claude Levern remercie tout d'abord Messieurs Boleslas Palewski maire adjoint, délégué à la jeunesse et aux sports ainsi que monsieur François Méchin notre expert-comptable, toujours aussi dévoué, d'être présents à cette assemblée, ainsi que leur implication au sein de notre association.

Il veut également remercier l'ensemble des Présidents de section ou leurs représentants qui ont répondu à nos convocations.

Une vérification est en cours pour vérifier la représentativité des sections puis chacun pourra s'exprimer après la présentation des comptes par Françoise Leclerc.

La parole est maintenant donnée à Monsieur Palewski

3 Intervention de Boleslas Palewski

Monsieur Palewski, concernant le projet éducatif jeunesse, rappelle l'avancement et la mise en place progressive de celui-ci.

Il remercie ici de nouveau au nom de la municipalité, l'ensemble des bénévoles pour les efforts et le temps qu'ils consacrent pour le bien de tous à ces activités sportives, source de santé pour les pratiquants.

Il nous rappelle que la subvention municipale de 70 000 € pourrais ne pas être reconduite (il faut attendre avril 2019 pour la confirmation)

4 Représentation des sections

Le comptage des sections affiche 17 présentes sur 18 et leur représentation 32 voix sur un total de 36.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut avoir lieu.

5 Approbation du C R de l'AG de l'année 2016-17

Aucune remarque particulière, celui-ci est accepté

6. Présentation des comptes:

Année 2017-18

Françoise Leclerc présente le compte-rendu financier de la saison 2017-18, contrôlé par M.F Méchin dont nous joignons au présent rapport un extrait des états financiers de l'ASL (exercice clos le 31 août 2018 remis en séance)

Celui-ci laisse apparaître cette année, un exercice comptable excédentaire de 7.398,95 € avec un montant de 502.937,93 € de recettes pour 495.538,95 € de dépenses.

La trésorière adresse sa recommandation habituelle vers les sections, de faire des efforts de gestion et d'économie. Elle rappelle également que dans la présentation des comptes, les justificatifs réels sont obligatoires.

L'approbation des comptes présentés est demandée par le Président à l'assemblée. Une discussion s'engage sur certains points et ceux-ci sont acceptés à l'unanimité des présents

Budget 2018-19

Françoise Leclerc présente pour ce nouvel exercice un budget équilibré de 570.636,00 € qui est la compilation des budgets des sections.

Il s'appuie entre autres sur une subvention à venir de la commune souhaitée et attendue de 70.000 €. Monsieur Boleslas Palewski laisse entendre qu'il ne peut s'engager sur celle-ci, la décision dépendant du vote du conseil municipal. Un nouveau budget serait proposé par le conseil d'administration de l'ASL, si le montant alloué était inférieur à 70.000,00 €

Monsieur Méchin demande de nouveau à chaque section, compte-tenu de la situation comptable actuelle, de présenter des comptes précis auprès de la trésorière. Ce n'est pas à celle-ci de les ajuster ou construire. Il précise d'autre part que c'est au bureau de l'ASL, en comité, à présenter un état comptable exact : l'un avec et l'autre sans la subvention escomptée.

Remarque : La raison en est que le budget de la mairie est voté tardivement en décalé calendairement par rapport au budget prévisionnel de l'ASL. Le montant de cette subvention comme l'explique le Président Jean-Claude Levern est alors supposée être.

consultation de l'assemblée et vote : **pour** 32 voix, à l'unanimité

7 Rapport moral du Président

Dépenses et justificatifs

Jean-Claude Levern remercie toutes les sections qui ont dû accepter la politique d'austérité déjà engagée l'année précédente avec une subvention limitée à 70.000 €.

D'autre part l'obligation pour chaque section de justifier les actions réalisées ainsi que de déterminer les objectifs pour le prochain exercice, l'ont amené à leur demander un document écrit et justificatif destiné à la municipalité

D'autre part, concernant les dossiers CNDS présentés en 2017 pour la section Tennis pour lesquels nous attendions une réponse prévue en décembre, la réponse après une longue

attente a été négative malgré nos efforts et de ce fait, nous n'envisageons pas de renouveler cette demande.

Nous attendons la 2ème partie de la subvention municipale, soit 20.000 € .Elle est liée à la nécessité pour chaque section de produire un document écrit justificatif à la municipalité. Pour l'exemple, nous devons fournir pour le tennis un état des justificatifs de dépenses des équipements des tennis des granges Du Barry.

Jean-Claude Levern remercie Christine Roumilhac pour le travail réalisé dans la mise en place du site WEB de l'association et lui demande de se présenter à ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'entendre ses explications sur cette création.

Sections

Plusieurs sections ont vu leur encadrement évoluer, soit:

- **Football** : confirmation en tant que Président de Adolphe Mendi et trésorier de Saïd Lebbah.
- **Tai chi chuan**: Renouvellement de l'équipe avec l'arrivée de Corinne Gondek comme Présidente, de Pierre Maître comme Vice-Président, de Keiko Nguyen-Thanhanson comme trésorière et Sylvie Semmel comme secrétaire.
- **Krav Maga** :Création d'une nouvelle section :activité de self-défense
- **Gymnastique plurielle** : Départ du Président J C Schaudel, remplacé par Georges Sueur et refonte du bureau.

Statuts

Le Président informe d'autre part que la modification des statuts votée par l'assemblée générale extraordinaire le 22 novembre 2017 a été entérinée par la sous-préfecture. Elle concernait la présence de deux élus municipaux à notre conseil d'administration.

Aucune manifestation ASL n'est prévue pour l'instant sur le futur exercice 2018-2019

8 Activités des section

Le nombre d'adhérents au sein de l'ASL est cette année de 1949 en légère diminution

A ce sujet en liminaire, Jean-Claude Levern rappelle de nouveau à toutes les sections avant leur présentation que l'application des statuts, les engage à communiquer au conseil d'administration les comptes rendus des réunions statutaires, des assemblées générales et des réunions de bureau ainsi que leur vécu et leurs perspectives

1-Badminton

En bon équilibre avec un nombre d'adhérents stable de 90, soit.38 jeunes et 52 adultes dont 27 femmes et 63 hommes. Présentation de 3 équipes de championnat et maintien dans leur division.

2-Boxe

Légère hausse du nombre de 36 licenciés dont 6 féminines et 6 jeunes.
Inaugure sa 27^{ème} année d'existence avec un bureau formé de bénévoles présents depuis 10-15 ans

3-Cyclotourisme

19 adhérents, dont 11 licenciés. Sorties courantes entre 70 et 100 km dont une semaine fédérale dans les Vosges à Epinal.

4-Escalade

Forte augmentation des adhésions, particulièrement chez les jeunes, due vraisemblablement à l'intégration de ce sport, aux prochains JO de Tokyo
Comprend 63 adhérents, dont 18 adultes et 45 de moins de 18 ans.
3 moniteurs animent les 7 cours dont 4 pour les enfants.

5-Escrime

24 adhérents, dont 6 adultes et 18 mineurs. Participation à 2 challenges et 4 championnats départementaux

6-Fitness

62 adhérents, population féminine, d'âge entre 25 et 60 ans.
Très bon équilibre financier. Recherche d'une entente avec l'ASLGP concernant le matériel

7-Football

Modification de l'entente avec Marly qui ne concernera pour cet exercice que les catégories U15 U17 et U19.

Les catégories U6 à 13 ainsi que les séniors joueront désormais au nom de l'AS Louveciennes.

178 licences au total. L'ASL Foot de Louveciennes organisera ses propres stages ouverts aux licenciés et au public pour favoriser le recrutement.

Concernant les compétitions, les vétérans B terminent 1^{er} de leur championnat et accèdent à la division 2. De même, les U9-U11 ont terminé 7^{ème} sur 32 au tournoi international du Havre.

8-GR Danse

Effectif en hausse par rapport à 2017, passage de 131 à 147 adhérents. La totalité a moins de 18 ans dont la moitié moins de 7 ans

Les filles pour la plupart font de la GR et un cours de danse. Le cours de baby gym démarre doucement.

L'augmentation constante du nombre d'adhérents conforte les rentrées d'adhésion et la consolidation des comptes. Toutefois l'achat d'équipements et l'augmentation de la charge salariale font que la subvention actuelle ne peut de nouveau être réduite.

Participation à de nombreuses compétitions régionales. Succès et médailles pour les équipes présentées.

9-Gymnastique plurielle

Refonte du bureau avec le départ de 5 membres dont le Président JC Schaudel et la secrétaire, remplacés par l'ex-Président Georges Sueur et entrée de 2 nouvelles personnes.

413 adhérentes, cours animés par 8 professeurs permanents et 2 remplaçants.

Exercice 2017-18 déficitaire, suite à baisse de fréquentation des adhérentes et remise exceptionnelle. Nouvel exercice repensé avec nouveau tarif d'équilibre.

Diverses disciplines pratiquées :zumba, barre au sol, pilates, gym tonique, stretching, body barre, step ou lia, renforcement musculaire....

10-Handball

Comprend 115 adhérents, difficultés de trouver de joueurs d'où entente avec le club de la Celle-Saint Cloud pour les moins de 15 ans

11-Judo

Comprend 37 adhérents. Participation aux nombreuses compétitions de niveau départemental et régional pour les benjamins, minimes, cadets et séniors.

12-Karaté

Légère baisse de la fréquentation 41 adhérents

13-Pétanque

Baisse de la fréquentation de 32 à 24 adhérents

14-Randonnée

Développement de la section avec 130 inscrits et 12 personnes au bureau

Renforcement de la marche nordique, grâce à la formation de 3 animateurs et prévision de formation pour 2 autres et 8 autres formés en interne pour l'ensemble des randonnées

Formation au secourisme de 10 animateurs

Bon déroulement du programme, dédoublé et adapté aux « sportifs » et aux marcheurs «ZEN », d'autre part.

Participation renforcée aux sorties culturelles

Création à l'essai d'une randonnée promenade, adaptée aux moins rapides.

Réussite de la grande randonnée en Bretagne avec 35 participants

15-Tai Chi chuan

Développement de la section avec actuellement 76 adhérents et 14 h de cours par semaine
4 professeurs, à même de diffuser un enseignement varié, permettant la promotion, l'étude et la pratique des arts énergétiques chinois dont le Taichi Chuan et le Qi Gong

16-Tennis

444 adhérents, effectif en légère baisse.

3 moniteurs diplômés+1 en formation et 2 responsables (accueil + entretien)

Développement du Fitennis (activité de gymnastique pratiquée avec une raquette)

Enseignement du comportement sur les cours

Maintien du niveau des installations, poursuite du programme de restauration et recherche de financements, tant près de la mairie que de la fédération française de tennis

Politique de fidélisation des nouveaux adhérents, qualité de l'enseignement et poursuite du programme galaxie.

Réduction des frais et bonne gestion.

17-Tennis de table

25 adhérents, participation importante les vendredis soirs.

18-Yoga

Fréquentation en légère baisse avec 52 adhérents, 5 cours par semaine

19-Krav MAGA

Création et initiation au sport de self-défense

L'ensemble des sections remercie la municipalité pour la mise à disposition des équipements sportifs et les soins qu'elle consacre pour leur bon entretien.

9. Formation et élection du bureau du Conseil d'administration

Les statuts prévoient que les membres du conseil d'administration sont élus pour quatre ans. Ils sont actuellement au nombre de sept.

Deux nouvelles personnes présentent leur candidature, l'une **Corinne Gondek** en réponse à la convocation et l'autre **Bernard Tournier** en candidature spontanée.

Elles sont toutes deux élues à l'unanimité par l'assemblée.

10 Clôture

L'ensemble des points, objets de cette assemblée, ayant été vus, le Président Jean-Claude Levern demande s'il y a des questions diverses ?

Jean-Claude Levern remercie toutes les sections qui ont travaillé sur le sujet du bénévolat. Seules quelques sections n'ont pas répondu.

Il remercie de nouveau l'ensemble des présents pour l'esprit qu'ils animent dans le bénévolat, leur disponibilité et leur engagement au sein de l'ASL et propose le pot amical et coutumier.

Le Président

Jean-Claude Levern

Le secrétaire

Georges Sueur